**PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2018**

**Lieu : Hôtel Ibis Crissier Heure : 17h30**

**Présents** : Barras Enseignes – Bourdin – Celcius – CESA Création Enseignes SA - Collaud CribletSA – Composite Protect Idpub Sèrl - Créatif Publicité – Enseigne des Collines - Enseignex – ID Neon - Meylan Publicité –Polygravia – PubAdhésive – Pubimage Sàrl – Red communication Sàrl - Remarq SA – Schmalz Déco-Pub SA – Wälti Publicité – Mathieu Krayer (ERACOM) – Martin Lüthi (Sihl) – Michel Strelli (Antalis) René Copt - Vuille Nathalie (secrétaire ARRP)

**Excusés** : Fredesign – Signalisation.ch SA

Claude-Alain Wälti (CAW) salue tout le monde et leur souhaite la bienvenue.

Aucune modification de l’ordre du jour n’est demandée, celui-ci est réputé accepté.

**Procès-verbal de l’AG 2017**

Accepté à l’unanimité sans discussion.

**Rapport du Vice-Président**

Si l'année 2016 fut une année transition, 2017 a été une année où de gros chantiers ont été ouverts. Dans la rubrique bonne nouvelle, arrivée de 10 nouveaux membres au sein de notre association. Pour nos finances, celles-ci n’ont pas été aussi saines que les années précédentes, comme annoncé au budget l'année passée.

Le site Internet va de mieux en mieux, une newsletter sera bientôt envoyée afin de mieux nous signaler à l'avenir. Les plaquettes pour patrons, qui ont été livrées l’année passée, sont suivies de quatre nouveaux documents cette année. De plus, un autocollant logo afin de nous faire reconnaître en tant que membre ARRP sera présenté.

Les cours interentreprises ont bien marché cette année, malgré le fait que nous ayons dû modifier complètement notre programme soit les cours CIE-1 en octobre pendant les vacances et le cours CIE-2 en janvier et le 3 février à Nyon. Des changements sont en préparation, il n’y aura plus le cours marketing au programme à l’avenir. La session d'évaluation intermédiaire s'est bien déroulée, MAIS avec de nombreux échecs. Les entreprises ne formeraient-t-elles pas suffisamment leurs apprentis en début d’apprentissage ?

Dans le cadre des CIE il a aussi pris contact avec l'école des carrossiers à Moudon pour qu'ils préparent un meuble avec des éléments de carrosserie (porte rétro etc.) où l’on trouverait toutes les difficultés de pose inhérentes à notre profession. En plus la possibilité de passer une journée de formation pour la dépose des pièces simples de carrosserie, le tout intégré et financé par les cours CIE. Un accord de principe est déjà trouvé

Les rapports avec nos collègues alémaniques de VWP se sont un peu détendus, grâce à M. Hugues, représentant du canton de Vaud qui nous a mis en contact avec la commission fédérale qui prépare la nouvelle ordonnance fédérale sur la formation professionnelle initiale de réalisateur publicitaire. Dès lors nous nous sommes déplacés avec Silvio Croiseau (parfaitement bilingue) à Zurich, pour une première assemblée de mise en place, nous avons reçu un accueil plus que chaleureux (le tout en suisse allemand bien sûr). La commission est sur les rails, des réunions sont prévues jusqu’en 2022.

Les examens de fin d'année se sont bien déroulés et, comme prévu Loïs Dobler et Laurent Bovey ont démissionné car ils étaient venus en catastrophe pallier la défection de Sandra Jaccot. Il les remercie très sincèrement. La journée de formation pour patrons a été cette année un vif succès, en effet, pas moins de 18 personnes se sont présentées pour ce cours avec Madame Anny Walhen

Nous approchons des 10 ans de notre association, il serait bien que quelques membres se mettent ensemble afin de préparer ce jubilé.

Pour son avant-dernier rapport, il tient à remercier tout le comité et particulièrement la secrétaire Nathalie pour qui c’est sa dernière assemblée, Richard notre caissier, Lionel notre vice-président, de même que Lucie et, les enseignants de l'ERACOM et Mathieu notre lien avec l’institution, les membres des commissions ad hoc.

**Rapport du caissier**

Richard Mathys présente les comptes qui bouclent avec un déficit de Frs 14'494.40. La principale source de revenus sont les participations des cantons et des patrons et, depuis cette année, les sponsors. Les revenus des cotisations sont une faible part.

De grosses charges ont été générées par les CIE, il a fallu louer des salles et équiper des ordinateurs des programmes adéquats ainsi que l’organisation d’un examen d’évaluation intermédiaire. Il y a également une importante charge pour le défraiement des experts, mais cela permet de pérenniser l’association. Les séances de comité par Skype permettent de faire des économies en temps et en argent. Les feuillets de la profession ont également eu un coût important.

Le capital se monte à Frs 75'507.25, ce qui rend possible la réalisation de certaines actions valorisantes pour les patrons.

Anoushka Bonzon lit le rapport des vérificateurs des comptes qui sont approuvés à l’unanimité.

**Budget 2018**

Richard Mathys présente le budget 2018. Avec moins d’apprentis, donc moins de subventions et des coûts identiques, les CIE vont coûter plus cher. Il faut refaire le visuel du stand. Il fait remarquer que les cours en Suisse allemande coûtent 30% de plus et s’interroge si on ne pourrait pas les augmenter

Au final, le budget présente une perte de Frs 10'500.-.-

Il ne suscite aucun commentaire et est accepté à l’unanimité.

**Nomination des vérificateurs des comptes**

Anouschka Bonzon et Jean-Frédéric Revero sont nommés vérificateurs. Xavier Martig est suppléant.

**Election du comité**

Nathalie Vuille arrête le secrétariat et la comptabilité, elle garde néanmoins les subventions CIE. Nicolas Yenni la remplace.

Les autres membres continuent.

**Admission – démission- cessation**

Admissions de Pub Adhésive, Ducommun SA, LPixl Publicité, Gobet Rutschi SA, ID Neon, Seridanzil Sàrl, Découp’Art, Jok’Import SA, Avant-Garde Publicité, MegaPub Sàrl.

Cessation d’activité de Roland Digier.

**Statut des membres « sans entreprise » et leur cotisation**

CAW propose un statut de membre collaborateur pour des employés même s’ils n’ont pas d’entreprise. La demande d’admission passerait en discussion lors d’un comité élargi et pourrait rendre l’association plus dynamique. La proposition est acceptée avec 3 abstentions. Il est proposé de ne pas les faire payer de cotisation vu que leur entreprise en paie déjà une. Proposition acceptée avec 1 abstention.

**Rapports des commissions en cours**

***ERACOM***

Mathieu Krayer signale que les classes de 2e ont fondu, passant de 35 à 17. L’Etat les oblige à ne faire dès lors qu’une seule classe. Il y a par contre une 2e classe de 4e suite aux échecs de l’année dernière. Pour le reste les effectifs sont assez stables avec un total de 106 élèves. Participation aux journées portes ouvertes de l’ERACOM avec le covering de 3 Smarts. Egalement visites d’entreprises partenaires de la profession comme 3M et Igepa.

***PROCESSUS DE QUALIFICATION***

Lucie Jaquier fait remarquer que la charge est relativement lourde et 3 personnes n’étaient pas de trop pour tout préparer. Le collège d’experts était composé de 17 experts dont 10 à la préparation. L’examen théorique a porté du le thème d’une Exit room. Le premier jour il y avait un travail écrit et une maquette à la main, le deuxième jour brochure informatique avec quatre travaux différents. Les examens pratiques ont eu lieu à Gland. Il y aura 5 répétants cette année. En 2019, les examens se dérouleront selon la nouvelle ordonnance avec quelques petits changements à apporter pour 2 examens différents.

Suite aux démissions de Loïs Dobler et Laurent Bovey, Stéphanie Jacquement et Didier Barbey les remplacent. Toute personne souhaitant intégrer le collège d’experts peut envoyer une lettre de motivation à l’association.

***COURS CIE***

Une partie des cours pourront réintégrer l’ERACOM (CIE 2 et 3). Les CIE 1 resteront à Nyon. Le cours marketing va être supprimé dans les 5 prochaines années, ce qui est une bonne chose car les apprentis ne sont pas motivés, il est préférable de faire une journée pratique à Moudon.

***CIE EVALUATION***

Examens intermédiaires créés il y a 3 ans et mis en place par l’ARRP avec pour but de voir où se situe l’élève. Sont jugés sur des travaux pratiques ainsi qu’un examen théorique avec connaissance des matériaux. En cas d’échec, ils ont deux ans pour remédier à un éventuel problème. Cette année Lucie a passé du temps avec les élèves en difficulté. Propose de faire un apéro avec les patrons intéressés à voir le travail de leur apprenti. Pourrait se faire sur inscription afin de savoir quels travaux sortir.

***JOURNEE DE FORMATION POUR PATRONS***

Cette année gros succès pour cette journée de formation. Les patrons peuvent également venir avec un de leurs employés intéressés. La formule sur une demi-journée avec Mme Wahlen + repas est maintenue. La date n’est pas encore fixée.

***PLAQUETTE POUR ENTREPRISES***

Adriel Mautone présente quatre nouvelles fiches : signalétique, print textile, print XXL et enseignes lumineuses. Il présente également un autocollant logo pour les entreprises membres. Le but est de changer de couleur chaque année. Il est à disposition à l’entrée. Possibilité de l’utiliser sur son papier à lettres ou email. Il est accessible en format vectorisé sur le site dans la zone membres et existe également en NB.

***SEPHIR***

Grâce à Pablo possibilité de recevoir Frs 10'000.- pour la mise en place du système. L’ERACOM ne participera pas, c’est uniquement pour les cours interentreprises. Une majorité pense que ce sera difficile de faire adhérer les petites entreprises. Par contre c’est un gain de temps pour les examens, les convocations, les experts et les cours sont complets. L’idée est d’aller de l’avant et faire un essai sur deux ans, après le coût pourrait être inclus dans les cotisations. Il faudra néanmoins que les maîtres d’apprentissage jouent le jeu. CAW propose de faire une journée de formation pour les patrons.

***Commission VWP et révision de l’ordonnance fédérale (CFC)***

Contacts avec M. Hugues du canton, Mathieu Krayer qui représente les écoles et Silvio Croiseau et Mme Hoge en alternance. Révision totale de l’ordonnance pour 2021. Un sondage a été fait dans la branche et les modifications qui se profilent sont : suppression du marketing et conseil, heures informatiques augmentées, plus de cours pour l’impression numérique, suppression de la note d’expérience. Procédure de qualification TPP préférée au TPI. Pratique pondérée par rapport à théorie. Consultation au début du processus.

***Nouvelle formation : AFP – Brevet fédéral***

L’idée est de descendre le niveau de formation avec une AFP sur 2 ans. En cas de bon résultat l’apprenti peut intégrer l’apprentissage via le brevet fédéral. La formation AFP est obligatoire, l’association doit la mettre en place. CAW a pris contact avec Xochilt La Rosa qui a donné son accord, il faut encore 1-2 personnes dont un enseignant. CAW va prendre contact avec Virginie pour mettre en place le dossier. Il souhaite également mettre en place un brevet fédéral de la profession. Il va contacter quelques personnes pour plancher sur la faisabilité. Idée également d’avoir un tronc commun avec d’autres métiers. Anouschka Bonzon et M. Martig sont d’accord de se mettre ensemble pour travailler sur le sujet.

**PROPOSITION DU COMITE**

Proposition d’une commission media. Idée de faire une vidéo ou bande son pour radio pour faire de la pub pour le métier à l’image des carrossiers. Chaque région pourrait faire une demande au comité pour de la promotion pour son canton. Le budget pour la mise en route serait de l’ordre de Frs 20'000.-. CAW souhaite qu’une commission travaille sur le sujet et présente ses résultats l’année prochaine. M. Martig fait remarquer que la profession ne concerne pas M. et Mme Tout-le-Monde comme les carrossiers. MK propose qu’une commission planche quand même sur le sujet. Jean-Frédéric Rovero, Lionel Clivaz et Yvan Lamothe se proposent.

CAW a reçu une demande d’Evelyne Bonfils du canton de Genève pour uniformiser les salaires des apprentis. Elle propose que l’échelle du canton de Vaud serve de référence, soit Frs 500.- / 600.- / 850.- 1150.-. La proposition est acceptée avec 2 abstentions. CAW va envoyer la proposition aux cantons.

**DIVERS**

Problème de subvention pour une entreprise valaisanne dont son apprenti suit les cours sur Berne.

Antalis invite l’assemblée à leurs Visual Days.

Remerciements à Nathalie Vuille, les chefs experts Loïs Dobler et Laurent Bovey ainsi qu’à Yves Heinman de Metallica.